

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 02/22
relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2021

Dates des séances : 12, 17, 23, 25, 31 mai et 9 juin 2022

Membres de la Commission qui a toujours délibéré avec le quorum : Mmes Anne-Marie Badel, Evelyn Gazagne-Amacker, Fabienne Gregersen, MM. Rémy Damond, François Martignier, Etienne Mercet, Huges Rubattel.

Membres de la Municipalité : Mme Nathalie Guignard Pidoux, MM. Denis Currat, André Dunand et Marc Mazzariol ainsi que M. Bernard Treboux (président du Conseil communal) présents le 23 mai 2022 ; M. Denis Currat présent le 25 mai 2022.

Le 23 mai 2022, les membres de la Municipalité ont présenté et remis aux membres de la Commission de gestion leur rapport de gestion de l'année 2021. Une communication transparente de la part de la Municipalité lors de la présentation dudit rapport, ainsi que, par la suite, un libre accès aux différents justificatifs et rapports (notamment rapport de la fiduciaire Favre Révision SA sur les comptes communaux 2021 et sur le bilan intermédiaire de la liquidation de la Piscine de Bassins, rapport de M. Amaury Annen de l'AGFORS-Groupement forestier de la Serine sur la gestion forestière 2021, rapport d'inspection de l'Office de la consommation – Qualité et distribution de l'eau) est à relever.

Nous remercions la Municipalité pour leur engagement et leurs efforts fournis afin de reprendre, dans une ambiance apaisée, les rênes de l'exécutif.

Nous prenons bonne note de la complexité des dossiers à reprendre par la nouvelle Municipalité et mentionnons les conditions de passation de pouvoir rendues difficiles par une communication très limitée entre l'exécutif sortant et les nouveaux membres et la longue absence pour raison de maladie de la secrétaire communale.

Nous saluons l'investissement du personnel communal durant l'année 2021 pour avoir su mener à bien leurs missions respectives malgré les circonstances sanitaires difficiles exigeant une importante capacité d'adaptation.

L'appel à une fiduciaire en qualité d'expert-comptable représente, selon nous, un changement fondamental pour la gestion de la Commune. Les apports de cet organe externe ont permis, entre autres, de restructurer le plan comptable afin de respecter les bonnes pratiques dans le domaine et de contribuer à davantage de transparence, ou encore de garantir le prélèvement correct des charges sociales des employés communaux.

Nous relevons également le désir de notre Municipalité de se rapprocher de communes voisines afin de collaborer sous forme de partenariats et ainsi créer des synergies, par exemple autour du projet climat PECC.

Nous déplorons le fait que très peu de travaux de rénovations de nos bâtiments communaux ont été effectués en 2021. Nous relevons cependant la rénovation des cloches de l'église.

Nous évoquons les différents travaux d'entretien effectués, et subventionnés par l'Etat, au niveau de nos forêts, des routes forestières, des sentiers, routes et points de vue, en partie en collaboration avec l'AGFORS et le Syndicat d'alpage respectivement les exploitants des alpages.

Nous soulignons la visite de l'OAJE (Office de l'Accueil de Jour des Enfants) pour le RAB. Leur rapport a mis en évidence un certain nombre de points à mettre en conformité dans les meilleurs délais pour la sécurité de nos enfants. Par la même occasion, nous félicitons le personnel du RAB pour son engagement et notons le nombre de 274 enfants qui mangent hebdomadairement dans notre structure.

Les nouveaux statuts de l'AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade), entrés en vigueur courant août 2021, améliorent les revenus perçus par la Commune de Bassins dans le cadre de la collaboration avec cette association. Il s'agit d'un pas vers un partenariat plus équitable entre les communes au niveau financier et social.

Un rapport d'inspection de l'Office Fédéral de la Consommation de notre réseau d'eau a démontré des négligences au niveau de la gestion de l'eau potable et les installations prévues à cet effet. Ce dossier est à suivre avec rigueur dans les meilleurs délais pour assurer à la population une bonne qualité d'eau. Nous encourageons la Municipalité à analyser les possibilités de collaboration avec les communes avoisinantes afin de limiter les charges, trouver des synergies organisationnelles et, par conséquent, sécuriser le fonctionnement du réseau de l'eau potable.

Un point important de l'année 2021 a été la liquidation de la piscine SA et la reprise de celle-ci dans le giron communal (voir rapport sur les comptes communaux 2021). La gérance a changé au 1^{er} mai 2021 suite au départ d'Aquarius. En collaboration avec les nouveaux gérants, des réflexions et projets pour augmenter les revenus de la piscine sont en cours, ce qui est à encourager vu la charge financière importante au niveau du budget communal des années à venir.

Nous constatons que le nombre d'habitants reste stable à presque 1'500.

La Commission de gestion prend note du fait que la Municipalité souhaite inscrire sa législature dans un contexte d'assainissement des finances de la Commune, notamment en diminuant les dettes, très importantes, de Bassins. Toujours selon la Municipalité, des investissements importants ne pourront pas se faire dans l'immédiat, ceci afin de stabiliser durablement la situation financière de la Commune. En phase avec cette approche, la Commission de gestion encourage néanmoins la Municipalité à trouver des pistes à coût réduit mais à forte valeur ajoutée pour la population afin de s'assurer de l'adhésion de cette dernière à la vision d'assainissement des finances communales.

Conclusion :

Vu le préavis n°02/22 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2021,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

la Commission de gestion propose au Conseil communal :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021.

Fait à Bassins, le 9 juin 2022



Anne-Marie Badel



Fabienne Gregersen



Evelyn Gazagne-Amacker

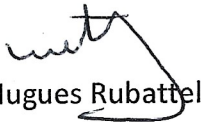


Rémy Damond



François Martignier

Etienne Mercet



Hugues Rubattel